UQÀM | Département d'histoire
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES
Université du Québec à Montréal

PLAN DE COURS

HIS8040-20	L'ANTIQUITÉ
Numéro du cours	Titre du cours

A-2025	3	MARDI 18H À 21H
Session	Nombre de crédits	Horaire

Coordonnées de l'enseignant(e) :

REVEZ, JEAN	7826	revez-jean@uqam.ca	A-6330
Nom et prénom	Poste	Courriel	Bureau

DISPONIBILITÉS DE L'ENSEIGNANT(E)

Lundi de 13h30 à 15h au local A-6330, ou sur rendez-vous (virtuellement sur Zoom, si souhaité).

TABLE DES MATIERES

1 Description du cours 2
2 Place du cours dans le programme - Objectif du cours 2
3 Contenu du cours - Démarche d'enseignement et d'apprentissage 2
3.1 Formules pédagogiques 2
4 Sommaire des évaluations - Pondération 3
5 Calendrier du cours 4
6 Modalités du cours 8
6.1 Modalités de reprise en cas d'absence à une évaluation 8
6.2 Modalités de remise des travaux 8
6.3 Modalités de consultation des travaux et des examens 8
6.4 Modalités d'évaluation de la langue 8
6.5 Modalités d'évaluation des enseignements 8
7 Bibliographie - Médiagraphie 9
7.1 Documentation obligatoire 9
7.2 Documentation complémentaire 9
8 Références 11
8.1 Règlement nº 18 sur les infractions de nature académique - Plagiat 11
8.2 Document et Informations additionnelles 12
8.3 Règlements pédagogiques du département d'histoire 13
8.4 Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel / Politique nº 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement 14
8.5 Compétences 15

1 DESCRIPTION DU COURS

L'égyptologie est un champ d'étude traditionnellement fragmenté en diverses branches (philologie, archéologie, histoire de l'art, etc.) où la méthode historique semble parfois reléguée à l'arrière-plan. Symptomatique de cet état de fait est la rareté d'études d'envergure dans lesquelles seraient recensés les grands courants historiographiques qui ont marqué l'égyptologie depuis ses débuts, au milieu du XIXe siècle, jusqu'à nos jours ; les grandes synthèses historiques ne manquent pourtant pas, comme en font foi les classiques du genre, rédigés par G. Maspéro, J. H. Breasted, A. H. Gardiner, B. Kemp ou J. Assmann. À travers la lecture de ces ouvrages et d'autres de même ampleur, la première moitié du cours sera consacrée à jeter un regard critique sur ces « Histoire(s) », dans le but de les contextualiser et d'en déterminer la richesse et les limites. La seconde partie du cours abordera plus directement le regard porté par les Anciens (qu'ils soient de langue égyptienne ou grecque) sur le passé pharaonique, en étudiant des textes « à caractère historique », notamment les listes royales, pour évaluer dans quelle mesure les habitants du Nil et leurs voisins avaient développé une conscience de l'histoire.

2 PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME - OBJECTIF DU COURS

Ce cours a pour objectif principal de débattre d'importants thèmes de l'historiographie de l'Égypte ancienne. Toutefois, il ne s'agira pas d'offrir une vision générale de l'histoire pharaonique ou de tous les problèmes historiographiques qu'elle soulève, mais d'aborder, approfondir et élargir certains thèmes polémiques susceptibles d'illustrer le potentiel, les limites et les nouveautés de la pratique historique. L'étudiant-e sera ainsi amené-e à s'interroger sur les problèmes particuliers que pose généralement l'étude de sociétés anciennes. Le cours permettra donc, par des lectures ciblées, de favoriser la réflexion sur les relations « historiques » que nos sociétés occidentales entretiennent avec le passé. En plus d'inciter l'échange et la collaboration dans les discussions en groupe, il sera l'occasion pour les étudiants-es de soupeser de façon plus critique les interprétations et les courants modernes et de réfléchir sur leur propre pratique historique.

3 CONTENU DU COURS - DÉMARCHE D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

COURS EN PRÉSENTIEL - La formule pédagogique diffère sensiblement de celle du cours magistral habituel, puisque les séances se dérouleront sur le mode du séminaire. On misera donc sur une participation active des étudiants, aussi bien sur le plan de la discussion, des présentations orales que de la prise en charge de certaines séances. Les quelques exposés du professeur serviront en fait à dégager les lignes directrices des thématiques abordées. Les lectures communes à faire seront disponibles en format .PDF sur Moodle au fil de la session ; il n'y a donc pas de recueil de textes à se procurer.

3.1 FORMULES PÉDAGOGIQUES

1a) Compte-rendu oral critique d'une synthèse historique (35% de la note globale)

a) objectifs : savoir bien résumer un ouvrage en identifiant clairement la structure du texte de l'auteur, et surtout être en mesure de faire l'évaluation critique interne et externe du texte ; saisir le fait que le regard que jettent les spécialistes sur une question historique peut évoluer au fil du temps et peut largement dépendre de leur cheminement personnel et professionnel, ainsi que du contexte intellectuel de l'époque au cours de laquelle ils rédigent leur ouvrage.

b) démarche : l'étudiant-e effectuera un exposé oral de 25 minutes sur un ouvrage clé abordant l'histoire générale de l'Égypte pharaonique, dans le but de le contextualiser et d'en déterminer la richesse et les limites. Le choix de l'ouvrage devra être préalablement approuvé par le professeur.

c) évaluation : rigueur, esprit de concision et clarté dans l'expression orale ; caractère structuré de la matière exposée ; présentation nuancée de l'argumentaire ; qualité du matériel pédagogique présenté en classe.

OU

1b) Compte-rendu oral critique d'une source antique (35% de la note globale)

a) objectifs : être en mesure de présenter un document d'époque, d'en analyser la forme et le contenu et d'en déterminer la valeur sur le plan historique ; comprendre la mentalité d'une civilisation disparue à travers l'étude d'une source primaire ; être conscient du caractère subjectif du jugement que portent les historiens sur un document d'époque.

b) démarche : l'étudiant-e effectuera un exposé oral de 25 minutes, dans le but de présenter et faire la critique interne et externe d'une source antique à caractère historiographique.

c) évaluation : rigueur, esprit de concision et clarté dans l'expression orale ; caractère structuré de la matière exposée ; présentation nuancée de l'argumentaire ; qualité du matériel pédagogique présenté en classe.

2) Travail de synthèse sur un problème historiographique (40% de la note globale)

a) objectifs : contextualiser la rédaction de l'histoire dans le temps et l'espace ; établir les liens qui existent entre historiographie récente et ancienne ; offrir une analyse synthétique de la réflexion menée tout au long du trimestre.

b) démarche : Avec l'accord de votre professeur, l'étudiant-e devra traiter (entre 6000-7000 mots - hors notes infrapaginales et bibliographie -, soit environ 15-17 pages d'une problématique à caractère historiographique. À partir des lectures personnelles et recommandées, des exposés oraux et des discussions en classe, il s'agira de proposer une réflexion argumentée, soit sur l'ensemble du travail du trimestre (en faisant ressortir les axes principaux de la démarche proposée dans le cours et en la discutant), soit sur une problématique plus précise (tout en l'ancrant dans l'armature générale du cours). L'étudiant-e est libre de concentrer sa réflexion tant que la problématique abordée touche à la question de la perception de l'histoire de l'Égypte ancienne telle que véhiculée par les sources anciennes et/ou les égyptologues modernes.

c) évaluation : rigueur, esprit de concision et clarté dans l'expression écrite ; caractère structuré de la matière exposée et présentation nuancée de l'argumentaire ; prise en compte des observations faites par vos pairs et votre professeur lors des discussions tenues en classe.

3) Assiduité et participation active en classe (25% de la note globale)

Le cours HIS8040 étant essentiellement organisé sous la forme d'un séminaire, on s'attend à ce que les étudiant-e-s soient non seulement présent-e-s en classe, mais également qu'ils/elles participent de manière active aux discussions. Les interventions, aussi bien en termes quantitatif que qualitatif, feront l'objet d'une évaluation. Comprise dans la note de participation en classe est la critique que vous ferez de la présentation orale d'un de vos pairs.

4 SOMMAIRE DES ÉVALUATIONS - PONDÉRATION

Types de travaux : Exercices, présentations, examens	Pondération %	Date de remise ou d'examens
Compte-rendu oral d'une synthèse historique ou d'une source antique	**35%**	**Selon le calendrier**
Travail de synthèse sur un problème historiographique	**40%**	**9 décembre**
Assiduité et participation active en classe	**25 %**	**Sur l'ensemble de la session**

5 CALENDRIER DU COURS

Cours	Date	Activités d'enseignement	Lecture ou travail à faire avant la séance
1	2 septembre	Présentation du syllabus; introduction au cours	
2	9 septembre	Le regard des historiens contemporains sur le passé pharaonique : quel type d'historiographie ?	Donald B. REDFORD (2003) « The Writing of the History of Ancient Egypt » (suivi des réponses de N. Grimal, W. Murnane et D. Valbelle), dans Z. Hawass (ed.), *Egyptology at the Dawn of the Twenty-first Century. Proceedings of hte Eighth International Congress of Egyptologists*, Cairo, 2000. Cairo-New York: The American University in Cairo Press, p. 1-22 Thomas SCHNEIDER (2008) « Periodizing Egyptian History: Manetho, Convention, and Beyond », dans K.-P. Adam (ed.), *Historiographie in der Antike* (Beihefte zur Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft 373). Berlin-New York: Walter de Gruyter, p. 181-195. Juan Carlos MORENO GARCIA (2014) « Penser l'économie pharaonique », *Annales*, 69e année, p. 7-38. Ann Macy ROTH (2001) « Afrocentrism », dans D. B. Redford (ed.), *Oxford Encyclopedia of Ancient Egypt, vol. 1*. Oxford: Oxford University Press, p. 29-32.
3	16 septembre	L'égyptologie de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle : William M. F. Petrie et Gaston Maspéro	Donald Malcom REID (2002), *Whose Pharaohs? Archaeology, Museums, and Egyptian National Identity from Napoleon to World War I*. Berkeley – Los Angeles – London : University of California Press, p. 172-212 (chap. 5, « Egyptology in the Age of Maspero and Ahmad Kamal ») William Matthew Flinders PETRIE (1895), *A History of Egypt. Volume I.* London: Methuen & Co., p. 32-35 (section sur le règne du pharaon Snéfrou) Gaston MASPÉRO (1875), *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*. Paris : Librairie Hachette, p. 66-67 (section sur le règne du pharaon Snéfrou)
4	23 septembre	Travail personnel ; rencontres individuelles avec le professeur (pas de cours en classe)	
5	30 septembre	*Journée nationale de la vérité et de la réconciliation (pas de cours)*	

6	7 octobre	L'égyptologie de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle : James H. Breasted et Adolf Erman	Jeffrey ABT (2011), *American Egyptologist. The Life of James Henry Breasted and the Creation of His Oriental Institute*. Chicago & London : The University of Chicago Press, p. 83-115 (chap. 3). James Henry BREASTED (1937), *A History of Egypt from the Earliest Times to the Persian Conquest.* New York: C. Scribner, 1937 2nd. fully revised Ed. [1909], p. 355-395 (chap. XVIII-XIX). Adolf ERMAN (1939), *L'Égypte des pharaons*. Paris: Payot, 1952 [1939], p. 190-206 (chap. XX).
7	14 octobre	L'égyptologie du milieu XXe siècle (jusqu'en 1970) : Cheikh Anta Diop et Alan H. Gardiner	François-Xavier FAUVELLE-AYMAR (2000) « Cheikh Anta Diop, ou l'africaniste malgré lui. Retour sur son influence dans les études africaines », dans F.-X. Fauvelle-Aymar, J.-P. Chrétien et C.-H. Perrot, *Afrocentrismes. L'histoire des Africains entre Égypte et Amérique*. Paris: Éditions Karthala, p. 27-46. Cheikh ANTA DIOP (1954), *Nations, nègres et cultures. De l'antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique Noire d'aujourd'hui. Tome I*. Paris: Présence Africaine, p. 204-235. Alan H. GARDINER (1961), *Egypt of the Pharaohs : An Introduction*. Oxford: Clarendon Press, p. 107-146.
8	21 octobre	*Semaine de lecture*	
9	28 octobre	L'égyptologie des dernières décennies : Jan Assmann ; Barry J. Kemp ; Damien Agut et Juan Carlos Moreno-Garcia	Barry J. KEMP (1989), *Ancient Egypt. Anatomy of a civilization.* London & New York: Routledge, p. 64-107 (chap. 2 : 'The Dynamics of culture') Jan ASSMANN (2003), *The Mind of Egypt. History and Meaning in the Time of the Pharaohs.*Cambridge-London: Harvard University Press, p. 79-114 ('Part Two: The First Intermediate Period') Damien AGUT, Juan Carlos MORENO-GARCIA (2016), *L'Égypte des pharaons. De Narmer à Dioclétien 3150 av. J.-C.-284 apr. J.-C.* Paris : Belin, p. 199-235 (Chapitre V : 'Le royaume sans maître : Héracléopolis, Thèbes et les autres (2181-2004)')

10	4 novembre	Le regard des Anciens sur le passé pharaonique : Une Histoire avant Hérodote ?	Erik HORNUNG (1996), « L'histoire comme célébration », dans E. Hornung, *L'esprit du temps des pharaons*. Paris: Philippe Lebaud, p. 147-163. Nicolas GRIMAL (2001), « L'histoire dans la tradition pharaonique », dans les *Actes du colloque Histoire et historiographie dans l'Antiquité*. Paris: Diffusion de Boccard, p. 1-12. John BAINES (1994), « Ancient Egyptian concepts and uses of the past: 3rd to 2nd millenium BC evidence », dans R. Layton (ed.), *Who needs the past? Indigenous values and archaeology*. London & New York: Routledge, p. 131-149. Jan ASSMANN (2003), *The Mind of Egypt. History and Meaning in the Time of the Pharaohs*. Cambridge - London: Harvard University Press, 2003, p. 3-24
11	11 novembre	Travail personnel ; rencontres individuelles avec le professeur (pas de cours en classe)	
12	18 novembre	Les listes royales de la période thinite à la Première Période Intermédiaire : les empreintes de sceaux abydéniens des rois de la Ière dynastie; la pierre de Palerme; les annales de Saqqara-Sud	Josep CERVELLO-AUTUORI (2008), « The Thinite "Royal Lists": Typology and Meaning », dans B. Midant- Reynes & Y. Tristant (eds.), *Egypt at its Origins 2. Proceedings of the International Conference "Origin of the State. Predynastic and Early Dynastic Egypt", Toulouse (France), 5th-8th September 2005* (Orientalia Lovaniensia Orientalia 172). Leuven - Paris - Dudley: Peeters, p. 887-899. Toby A. H. WILKINSON (2000), *Royals Annals of Ancient Egypt. The Palermo Stone and its associated fragments*. London & New York: Kegan Paul International, p. 60-81. Michel BAUD, Vassil DOBREV (1995), « De nouvelles annales de l'Ancien Empire égyptien. Une "Pierre de Palerme" pour la VIe dynastie ». *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale* 95, p. 44-62.

13	25 novembre	**Évaluation des enseignements** Les listes royales du Nouvel Empire : la chapelle des ancêtres à Karnak; le papyrus Royal de Turin; la liste d'Abydos	Élisabeth DELANGE (2007), « Nouvelles clés de lecture de la Chambre des Ancêtres », dans J.-C. Goyon, C. Cardin (éds.), *Proceedings of the Ninth International Congress of Egyptologists. Actes du neuvième congrès international des égyptologues. Grenoble, 6-12 septembre 2004. Vol. I* (Orientalia Lovaniensia Analecta 150). Leuven - Paris - Dudley: Peeters, p. 405-415. Wikipedia, *Abydos King list* (https://en.wikipedia.org/wiki/Abydos_King_List) Donald B. REDFORD (1986), *Pharaonic King-Lists, Annals and Day-Books. A contribution to the Study of the Egyptian Sense of History*. Mississauga: Benben Publications, p. 18-20. Kenneth A. KITCHEN (1996), *Ramesside Inscriptions, Translated and Annotated. Translations, Vol. II*. Oxford/Cambridge: Blackwells Publishers, 1996, p. 540-550 (« P. Turin N.1874: Verso Canon of Kings ») Kim RYHOLT (2004), « The Turin King-list », *Ägypten und Levante* 14, p. 135-155.
14	2 décembre	L'historiographie égyptienne de langue grecque : Manéthon; Hérodote	Lilian POSTEL (2013), « Hérodote et les annales royales égyptiennes », dans L. Coulon, P. Giovanelli-Jouanna, F. Kimmel-Clauzet (eds), *Hérodote et l'Égypte: regards croisés sur le livre II de l'Enquête d'Hérodote. Actes de la journée d'étude organisée à la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon, le 10 mai 2010*. Lyon: Maison de l'Orient et de la Méditerranée, p. 89-118. Donald B. REDFORD (1986), *Pharaonic King-Lists, Annals and Day-Books. A contribution to the Study of the Egyptian Sense of History*. Mississauga: Benben Publications, p. 203-230. John Dillery (1999), « The First Egyptian Narrative History : Manetho and Greek Historiography », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* 127, 1999, p. 93-116.
15	9 décembre	Conclusion au cours **Remise du travail de synthèse sur un problème historiographique**	

6 MODALITÉS DU COURS

6.1 MODALITÉS DE REPRISE EN CAS D'ABSENCE À UNE ÉVALUATION

Seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat – Règlements pédagogiques. Pour les cycles supérieurs, vous référez également au Règlement nº 8 des cycles supérieurs.

6.2 MODALITÉS DE REMISE DES TRAVAUX

Conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de **5 %** par jour ouvrable – Règlements pédagogiques.

6.3 MODALITÉS DE CONSULTATION DES TRAVAUX ET DES EXAMENS

Durant la session, les travaux corrigés sont remis en classe. Les travaux de fin de session peuvent être transmis par la poste si l'étudiant ou l'étudiante joint une enveloppe préaffranchie à son travail. Les examens ne sont pas remis, mais ils peuvent être consultés sur demande.

6.4 MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA LANGUE

Extrait du *Guide* - La correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit.

6.5 MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Avec un objectif d'augmenter la participation étudiante au processus d'évaluation des enseignements, la Politique nº 23 d'évaluation des enseignements prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour les cours à horaire régulier, serait vers la 12e ou 13e semaine du trimestre. Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (http://www.evaluation.uqam.ca/).

7 BIBLIOGRAPHIE - MÉDIAGRAPHIE

Une **bibliographie** est un outil de travail qui fournit la liste de toutes les sources d'information imprimées consultées pour un travail de recherche (livres, dictionnaires, encyclopédies, revues, actes de congrès, publications gouvernementales, etc.)

Une **médiagraphie** englobe la liste des sources d'information imprimée, audiovisuelles (DVD, DC, vidéos, émissions de radio et télévision, etc.) et numériques (site internet, article de périodique en ligne, blogue, etc.).

Vous référez au guide de présentation de la bibliographie : http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/presenter-sa-bibliographie

7.1 DOCUMENTATION OBLIGATOIRE

Pas d'achat de livre. Les lectures communes hebdomadaires seront disponibles au fur et à mesure de la session sur Moodle.

7.2 DOCUMENTATION COMPLÉMENTAIRE

A) Historiographie récente

I - Synthèses historiques:

PETRIE, Sir William Matthew F. *A History of Egypt*. London: Methuen & Co. Vol. 1-3. 1897-1905 (UQAM: en ligne)
MASPÉRO, Gaston. *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*. Paris: Hachette, 1909. 912 p. [UQAM: Livres rares Général DS62.2 M3. 1909] en 3 volumes à l'UdeM 1895-1908
BREASTED, James Henry. *A History of Egypt from the Earliest Times to the Persian Conquest*. New York: C. Scribner, 1937 2nd. fully revised Ed. [1909]. 634 p. [UQAM: Centrale Monographies DT83B672 1909]
ERMAN, Adolf. *L'Égypte des pharaons*. Paris: Payot, 1939. 301 p. [UQAM: Centrale Monographies (DT61E714)
ANTA DIOP, Cheikh. *Nations, nègres et cultures. De l'antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique Noire d'aujourd'hui*. Tome I. Paris: Présence Africaine, 1954. 332p. [UQAM : Bibliothèque des arts GN 645 D5)
GARDINER, Alan Henderson. *Egypt of the Pharaohs : An Introduction*. Oxford: Clarendon Press, 1961. 461 p. [McGill: Birks Reading Room DT83 G2 1961]
KEMP, Barry J. *Ancient Egypt. Anatomy of a civilization*. London & New York: Routledge, 2006. 356 p. (UQAM : disponible en version numérique)
ASSMANN, Jan. *The Mind of Egypt. History and Meaning in the Time of the Pharaohs*. Cambridge-London: Harvard University Press, 2003.511 p. (UQAM - bibliothèque centrale : DT 883 A7913.2013)
AGUT, D. MORENO-GARCIA, J. C. *L'Égypte des pharaons. De Narmer à Dioclétien. 3150 av. J.-C.-284 ap. J.-C*. (Collection Mondes anciens sous la direction de Joël Cornette). Paris : Belin, 2016. 847 p. (UQAM - Centrale : DT 83 A38.2016)

II - Études:

THOMPSON, Jason. *Wonderful things : a history of Egyptology* (3 vols). Cairo : The American University in Cairo Press, 2015-2018 (disponible en version numérique à la bibliothèque de l'UQAM).
MORENO GARCIA Juan Carlos. « From Dracula To Rostovtzeff or: The misadventures of economic history in early Egyptology », *Internet-Beiträge zur Ägyptologie und Sudanarchäologie* 10 (Das Ereignis - Geschichtsschreibung zwischen Vorfall und Befund), 2009, p. 175-198.
REDFORD Donald B. « The Writing of the History of Ancient Egypt » (suivi des réponses de N. Grimal, W. Murnane et D. Valbelle), dans Z. Hawass (ed.), *Egyptology at the Dawn of the Twenty-first Century. Proceedings of the Eighth International Congress of Egyptologists*, Cairo, 2000. Cairo-New York: The American University in Cairo Press, 2003, p. 1-22. (UQAM : Centrale DT 57 C66.2000)
AMBRIDGE Lindsay. « Imperialism and racial geography in James Henry Breasted's Ancient times, a history of the early world », *Journal of Egyptian History* 5 (1-2), 2012, p. 12-33.
NAVRATILOVA Hana. « Gender and Historiography (in Deir el-Medina)? » dans G. Neunert, K. Gabler and A. Verbovsek (eds.), *Sozialisationen: Individuum - Gruppe - Gesellschaft: Beiträge des ersten Münchner Arbeitskreises Junge Aegyptologie*. Wiesbaden: Harrassowitz, 2012, p. 149-167.
FAUVELLE-AYMAR François-Xavier. « Cheikh Anta Diop, ou l'africaniste malgré lui. Retour sur son influence dans les études africaines», dans F.-X. Fauvelle-Aymar, J.-P. Chrétien et C.-H. Perrot, *Afrocentrismes. L'histoire des Africains entre Égypte et Amérique*. Paris: Éditions Karthala, 2000, p. 27-46. (UQAM en version numérique)

MIDANT-REYNES, Béatrix, « Flinders Petrie (1853-1942). L'inventeur du prédynastique ». *Archéonil*, 17, sept. 2007, p. 57-68. (disponible en ligne à la bibliothèque de l'UQAM)
GRIMAL, Nicolas, « Les ancêtres de Karnak », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres*, janv.-mars 2010, p. 343-370. (UQAM en version numérique)

Historiographie ancienne:

III - Sources anciennes :

CERVELLO-AUTUORI, Josep. « The Thinite "royal lists": typology and meaning », dans B. Midant-Reynes, Y. Tristant (eds.), *Egypt at its origins, 2. Proceedings of the international conference "Origin of the State. Predynastic and Early Dynastic Egypt". Toulouse (France), 5th-8th September 2005*. Leuven: Peeters, 2008, p. 887-899. (UQAM - Centrale DT 60 I58.2005)
WILKINSON, Toby A.H., *Royal Annals of Ancient Egypt. The Palermo Stone and its associated fragments*. London and New York, Kegan Paul International, 2000. 287 p. (UQAM - Centrale : DT 85 W5513.2000)
DELANGE, Elisabeth. « Nouvelles clés de lecture de la chambre des ancêtres », dans J.-C. Goyon et C. Cardin (eds), *Proceedings of the Ninth International Congress of Egyptologists: Grenoble, 6-12 septembre 2004 1*. Leuven: Peeters, 2007, p. 405-415.
GARDINER, Alan H. *The Royal Canon of Turin,* Griffith Institute, 1959 et (posthume) 1988 - Aris & Phillips, Wiltshire, 1997.
RYHOLT, Kim. « The Turin king-list », *Ägypten und Levante* 14, 2004, p. 135-155. (disponible en version numérique à l'UQAM)
BAUD, Michel and Vassil DOBREV, De nouvelles annales de l'Ancien Empire égyptien. Une "Pierre de Palerme" pour la VIe dynastie, *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale* 95 (1995), p. 23-92.
MANETHO (Translated by W. G. Waddell). Cambridge: Harvard University Press - London: William Heinemann Ltd, 1980. 256 p. (UQAM - Centrale : PA 3612 M2 1940)
HÉRODOTE. *L'Enquête. Livres I à IV* (éd. d'A. Barguet). Paris: Gallimard, 1985. 606 p.

IV – Études :

ASSMANN Jan, *La mémoire culturelle. Écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*. Paris: Aubier - collection historique, 2010. 372 p. (UQAM - Centrale : CB 311 A8814.2010)
REDFORD Donald B., *Pharaonic King-Lists, Annals and Day-Books. A Contribution to the Study of the Egyptian Sense of History*. Mississauga: Benben Publications, 1986. 342 p. (UQAM - Centrale : DT 61 R44.1986)
VERNUS Pascal, *Essai sur la conscience de l'Histoire en Égypte pharaonique*. Paris: Librairie Honoré Champion, 1995. 187 p. (UQAM - Centrale : DT 48 V37)
HORNUNG Erik, « L'histoire comme célébration », dans E. Hornung, *L'esprit du temps des pharaons*. Paris: Philippe Lebaud, 1996, p. 147-163. (UQAM - Centrale : B 141 H6714.1996)
GRIMAL Nicolas, « L'histoire dans la tradition pharaonique », dans *les actes du colloque Histoire et historiographie dans l'Antiquité*. Paris: Diffusion de Boccard, 2001, p. 1-12.
BAINES John, « Ancient Egyptian concepts and uses of the past: 3rd to 2nd millenium BC evidence », dans R. Layton (ed.), *Who needs the past? Indigenous values and archaeology*. London & New York: Routledge, 1994, p. 131-149. (UQAM - Centrale : CC 77 H5 W46.1994)
EYRE Christopher J., « Is Egyptian Historical Literature "Historical" or "Literary"? » dans A. Loprieno (ed.), *Ancient Egyptian Literature*. Leiden: E. J. Brill, 1995, p. 415-434. (UQAM - Centrale : PJ 1481 A53.1996)
HARTOG François, « Les Grecs égyptologues », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 41 (no.5), 1986, p. 953-967. (en version numérique à la bibliothèque de l'UQAM)

V Égypte ancienne - sites web :

https://seea.uqam.ca/ (Société pour l'étude de l'Égypte ancienne, Montréal)
https://fitzmuseum.cam.ac.uk/er (Egyptological resources, Cambridge)
http://oi.uchicago.edu/ (Oriental Institute, Chicago).
http://oeb.griffith.ox.ac.uk/ (Online Egyptological Bibliography, Oxford) ; cette base de données est disponible gratuitement en ligne dans le catalogue de la bibliothèque de l'UQAM.
https://aegyptiaca.uni-muenster.de/ Aegyptiaca (base de données bibliographique en égyptologie élaborée par l'Université de Münster)

8 RÉFÉRENCES

8.1 RÈGLEMENT Nº 18 SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE - PLAGIAT



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- La substitution de personnes ;
- L'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- La transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignant(e)e, l'enseignant(e) ;
- L'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- La possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- L'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- L'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- La falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- La falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement nº 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca.

Vous pouvez également consulter des capsules vidéo sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

INFO SPHÈRE

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

8.2 DOCUMENT ET INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Guide pour les étudiantes et étudiants du 1er cycle :
Un *Guide* pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire a été initialement préparé par le Comité de pédagogie du Département d'histoire de l'UQÀM afin de faciliter l'accès à l'information nécessaire à toute étudiante, étudiant du premier cycle en histoire. Une version PDF de ce *Guide* est disponible sur le site WEB du Département d'histoire de l'UQÀM. Ce *Guide* veut d'abord faciliter l'accès à l'information concernant l'ensemble de ces règles. Il contient les renseignements concernant les exercices pédagogiques et les règles de présentation des travaux requis dans le cadre des cours d'histoire au premier cycle.

Les études de premier cycle en histoire sont régies à la fois par le Règlement des études de premier cycle de l'UQÀM (Règlement nº 5), par le Programme d'études spécifique (baccalauréat en histoire) et par les règlements pédagogiques du département d'histoire.

Règlement nº 8 des études de cycles supérieurs :
Relativement aux cycles supérieurs, les étudiantes et étudiants doivent prendre connaissance du Règlement nº 8. Plusieurs spécifications s'y trouvent, entre autres, pour les programmes courts, DESS, Maîtrise et doctorat.

Politique nº 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap :
Par sa politique, l'Université reconnait, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaitre votre situation au SASESH le plus tôt possible :

- En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
- Par téléphone : 514 987-3148
- Courriel : situation.handicap@uqam.ca
- En ligne : http://vie-etudiante.uqam.ca/

8.3 RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Le département d'histoire a adopté certaines lignes de conduite concernant l'évaluation (Règlements pédagogiques) :

- afin d'appliquer le principe de l'évaluation continue, un cours comporte au moins trois évaluations, dont les attentes de qualité demeurent inchangées en tout temps;
- pour réussir le cours, les étudiantes et les étudiants doivent, obligatoirement, réaliser toutes les activités prévues;
- l'évaluation orale est établie conformément à la résolution AD 20-05-01-71 votée par l'Assemblée départementale, soit :
  - un maximum de 20 % peut être attribué à la participation des étudiants.es au cours, incluant les interventions lors de discussions en classe, la participation à une activité pédagogique, etc.;
  - pour les cours siglés HIS1000, HIS2000 et HIS4000, l'évaluation des prestations orales ne peut dépasser les 33% de la note;
  - pour les cours HIS500X, HIS5000 et HIS6000, compte tenu de leur finalité pédagogique qui inclut la formation à la prise de parole scientifique, un exposé oral ne pourra dépasser les 50% de la note, conformément au Règlement no 5.
- les cours d'introduction comportent un examen écrit en classe, portant sur l'ensemble de la matière et dont la pondération varie entre 25% et 40% de la note globale;
- la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit;
- les travaux collectifs, s'il y a lieu, doivent toujours prévoir la répartition des tâches entre les étudiantes, les étudiants;
- conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable;
- seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat;
- dans le cas des activités de recherche individuelle (HIS 5790), une entente, signée par la professeure, le professeur et l'étudiante, l'étudiant, est déposée au département au début de la session; cette entente précise le sujet de la recherche, les sources qui seront utilisées et les modalités d'évaluation;
- les notes attribuées à chacune des étapes de l'évaluation sont exprimées en chiffres et converties à la fin du cours en lettres, selon le barème suivant **(ce tableau ne s'applique pas aux cours du BES : HIS 1120, HIS 1130, HIS 2060 ET HIS 3026) :**

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
88 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % - 87 %	A	4,0	
82 % - 84 %	A-	3,7	
78 % - 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % - 77 %	B	3,0	
72 % - 74 %	B-	2,7	
68 % - 71 %	C+	2,3	Bien
65 % - 67 %	C	2,0	

8.4 POLITIQUE Nº 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL / POLITIQUE Nº 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT

La Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel : Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité. La Politique identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel **:**

- **Violence à caractère sexuel** : Comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés / Avec ou sans contact physique, incluant les moyens technologiques (médias sociaux ou numériques) / Comprend la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace, la contrainte ou l'agression sexuelle - usage de la force. Exemples : Commentaires, allusions, plaisanteries, insultes à caractère sexuel devant ou en l'absence de la personne visée / Avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les baisers non désirés / Imposition d'une intimité sexuelle non voulue / Promesses de récompenses ou menaces de représailles liées à la satisfaction ou non d'une demande à caractère sexuel / actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme. **Cyber harcèlement** (internet-courriels-textos) : la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles sans son consentement - explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes.
- **Sexisme** : Tous comportements, propos ou attitudes discriminatoires / À l'encontre des femmes et des minorités de genre / Fondés sur des croyances, des valeurs ou attitudes stéréotypées entourant la différence des sexes et des genres. Exemples : Une personne insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son identité de genre ou de son orientation sexuelle / Des commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas compétentes dans leur domaine parce que ce sont des femmes / Des comportements, des attitudes ou des propos misogynes, homophobes, lesbophobes, transphobes, etc.
- **Hétérosexisme** : Comportements, les propos ou attitudes discriminatoires qui perpétuent et renforcent les normes de genre hétérosexuelles, est considéré comme une forme de sexisme. Exemple : Des propos désobligeants à l'égard d'hommes qui prennent un congé parental.

La Politique nº 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement : L'Université reconnaît sa responsabilité d'assurer un milieu de travail et d'études exempt de toute forme de harcèlement et veille à ce qu'aucune forme de harcèlement ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source. Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne. La Politique s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, et identifie les comportements suivants :

- **Harcèlement psychologique :** Pour que le harcèlement psychologique soit établi, certains critères de la définition doivent être présents et démontrés, soit : Conduite vexatoire / Caractère répétitif ou conduite unique grave / Caractère hostile ou non désiré / Atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique - de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité / Un milieu de travail ou d'études néfaste - **Harcèlement sexuel** : Le harcèlement sexuel est une forme de harcèlement psychologique. Il se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle non désiré et consiste en une pression malséante exercée sur une personne, soit : Remarques ou comportements / Sollicitation / Question intimes intrusives / Sifflements / Commentaires inappropriés d'ordre sexuel / Regards concupiscents / Affichage de photographies pornographiques
- **Harcèlement discriminatoire** : C'est une forme de harcèlement psychologique qui se manifeste à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, notamment, en raison de la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. Pour plus d'information sur cette forme de harcèlement, consultez le site de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.
- **Harcèlement criminel** : C'est une forme de harcèlement psychologique visée à l'article 264 du Code criminel. Cette disposition interdit de suivre une personne ou une de ses connaissances ou de communiquer avec elle de façon répétée, de surveiller son domicile ou son lieu de travail de façon répétée, ou de se comporter de manière menaçante à l'égard de cette personne ou d'un membre de sa famille.

Pour de plus amples informations : vous référez à la Politique nº 16 et la Politique nº 42.
Formation : Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel.

Pour obtenir du soutien :

- Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : communiquez avec le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : **514 987-3000**, poste 0886 harcelement@uqam.ca
- Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : www.harcelement.uqam.ca
- CALACS (Centre d'aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel) : **514 529-5252 ou 1 877-717-5252**
- Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : **514 987-3185**, Local DS-2110
- Service de la prévention et de la sécurité : **514 987-3131** en tout temps

8.5 COMPÉTENCES

Non applicable